

Sollicitude pour les animaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 23

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand les passagers se pressaient, nombreux, sur le débarcadère, il se frayait un passage en montrant le sac où l'on jette les billets usagés — le sac de toile, insigne de son grade. — Puis, la main sur la passerelle, il attendait.

Un jour, le public, trop pressé, avait atteint la plate-forme réservée à lui seul; alors, au moment où le bateau s'était approché, il s'était écrié, en levant les bras au ciel :

— Retirez-vous, voilà « l'Helvétie ! »

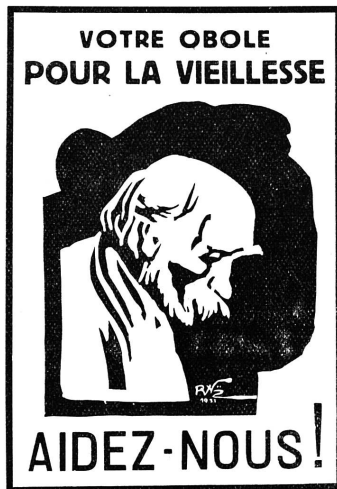
Recevoir la corde, l'enrouler, la dérouler, amarrer le bateau, lancer la chaîne, pousser la passerelle, sont choses qu'il faisait tranquillement avec sa nonchalance habituelle.

Pour bien montrer qu'il était du métier, comme on dit, il tuyoait le timonier, juché tout là-haut devant sa roue et il lui arrivait de dire, à lui aussi, d'une voix sépulcrale : « Préparez les billets, s'il vous plaît ! »

Ayant embarqué tout son monde, il revenait seul sur la jetée, sa casquette à la hauteur des sourcils et son sac sous le bras. Dans le silence qui envahissait soudain le petit port, on n'entendait plus que le bruit de ses socques râclant la pierre. Arrivé sur le rivage, il s'enfonçait dans les acacias et disparaissait bientôt, tandis que le bateau à vapeur n'était plus qu'un gros point blanc, posé sur l'eau, à l'horizon.

Jean des Sapins.

« Pour la Vieillesse » — Un des caractères essentiels de notre temps est l'effort admirable fait en faveur de la jeunesse. On ne peut que s'en réjouir et appuyer de toutes ses forces toutes les initiatives propres à rendre forte, physiquement et moralement, la génération qui monte. Ce devoir ne nous fera pas oublier celui qui est grand aussi, de songer à ceux qui sont près du terme de la carrière, qui ont lutté et peiné avant nous et qui, maintenant sont obligés de poser les armes. Ils sont ceux qui ont frayé la



route, ils ont fait de nous ce que nous sommes. Nous nous déshonorons en ne leur apportant pas, matériellement, le tribut de reconnaissance qui leur est dû. C'est pour pouvoir le faire mieux que le Comité Vaudois « Pour la Vieillesse » adresse à notre peuple un appel pressant à la générosité. Nul doute que tous nos concitoyens y répondront en versant leur obole à la poste, ils enverront ainsi un rayon de soleil pour nos vieillards. Compte de chèques postaux II. 1823.

Henri Narbel.

EN EXCURSION

UN de nos bons membres de la Société protectrice des animaux, en excursion en Valais, suivait depuis une heure un montagnard qui conduisait un mulet. La bête n'en voulait faire qu'à sa tête et notre homme, à bout de patience, lui administrait force coups accompagnés d'un vocabulaire patois qui, heureusement, n'était pas compris de la demoiselle qui suivait ce convoi.

Pleine de sympathie et voulant intervenir pour épargner au mulet quelques coups, elle interpelle doucement le muletier, mais elle vou-

lait y mettre des formes pour s'éviter une rebuffade probable.

— Vous avez là un joli mulet, mais il me paraît bien être l'animal le plus têtu qui soit au monde !

— Oh ! que non, mademoiselle, j'ai à la maison même quelqu'un qui est pis que cela depuis que je suis marié !

Sollicitude pour les animaux. — Une vieille dame, membre d'une société protectrice des animaux, était tourmentée un jour par une puce qui persistait à vouloir se percher sur son nez. De guerre lasse, elle appela son valet de chambre :

— John, prenez la petite bête aussi délicatement que possible, et mettez-la hors de la fenêtre.

Le valet, qui connaissait le faible de sa maîtresse, prit la puce et fit ce qui lui était commandé.

— Oh ! madame, s'écria-t-il, il commence à pleuvoir. Ne faut-il pas lui donner un parapluie ?

PAS CHAUVIN.

Certain ministre de la guerre
Qui, garanti bon teint, par ailleurs n'avait guère
Le renom d'être très subtil,
Et pas plus, je crois, au civil
Qu'au militaire,
Donc ce ministre, avec quelques gens à galons,
S'en vint voir, à ce qu'on raconte,
Un haras où pour la remonte
On achetait des étalons.

On en vit de tout poil : noir, bai, brun, rouge ou pie,
Poids légers et poids lourds, anglais et percherons :
Et, ferrés sur l'hippologie,
Tous ces messieurs de la régie

Discouraient savamment garrot et páturons,
Boulet, chanfrein, ganaeche et gourmette, éperons,
Martingale, sous-gorge... enfin tout le registre.

Ne comprenant à ce bagout
Pas un traître mot, le ministre
Tout en feignant d'y prendre goût
Se sentait assez l'air d'un coupist.

Sa dignité voulait qu'à quelque coup d'éclat
On connût à la fin qu'il était un peu là.

S'avisant que la coterie
Passait sans en prendre souci
Au large de quelque écurie :

« Ça, messieurs, cria-t-il, il faut tout voir ici !
Entrons un peu là, je vous prie. »

« Ne prenez point cet embarras,
Vous n'y verriez point votre affaire,

Objecta poliment le commis du haras
A l'ordre du grand dignitaire :

Tous des hongres, ces chevaux-ci ! »

Alors, croisant les bras et fronçant le sourcil :

« Sachez que sous mon ministère,
Reprit l'homme d'Etat, à ce simple détail
Il ne convient pas qu'on s'arrête.

Ces chevaux ont-ils du poitrail
Et du jarret ? Qu'on les achète !

Car enfin, qu'est-ce qu'il nous faut ?

De bons reproducteurs, un point, c'est tout ! La bête
Peut venir de Hongrie ou d'ailleurs, peu m'en chaut.

Diable ! pour être hongre en serait-on moins chaud ?

Colonel Le Bancael
Inspecteur des statues équestres du
1er arrondissement.

MÉDECINE DE JADIS

LE médecin Matthias Mayor (1775-1847) fut appelé, bien jeune encore, puisqu'il n'avait que 28 ans, comme chirurgien à l'Hôpital cantonal. Cette distinction lui valut une clientèle nombreuse et fidèle, composée en grande partie de dames, cela va sans dire... (mais cela va encore mieux en le disant !). L'admiration dont il était entouré, il la méritait pleinement. Ses moyens de guérison étaient nombreux et, comme on va le voir, il n'était pas embarrassé pour proposer des médicaments.

Pauline était parvenue à cet âge où l'on a déjà perdu quelques illusions, mais où l'on s'en fait encore beaucoup. Elle gardait celle du futur mariage. Mais présentement, elle se trouvait malade. Ne voulant pas consulter M. M., le médecin de son village, un peu trop... XVIIIe siècle, ni le docteur D. du village voisin, parce que trop... camarade, elle eut recours aux conseils avisés du médecin Mayor par l'intermédiaire de Madame la Ministre.

Elle souffrait, suivant l'expression du docteur, d'un mal toujours opiniâtre et désagréable plutôt que fâcheux et au sujet duquel on ne saurait

prendre trop tôt des précautions, car une fois enraciné, il devient le plus souvent un des opprobres de la médecine.

Je conseille (dit-il) à Mademoiselle P. de faire usage des moyens ci-joints. J'envoie peu de tisane suivant ses désirs... L'exercice, un régime doux sont nécessaires. Je regrette que la saison ne permette pas l'usage des bains et des jus d'herbes. (C'était le 1er février 1811). Je crois que ces deux moyens coopéreront avec les autres pour prévenir ce mal. Il serait bon que je visse Mlle P. pour bien juger de la nature et de l'étendue du mal et pour bien convenir avec elle d'un traitement facile à suivre. Je pourrais, suivant les circonstances, substituer des pilules à la tisane et du petit lait à celles-ci. Si l'eau ne paraît pas assez efficace, j'aurais une pommade plus active. Enfin, je pourrais mieux indiquer tout ce qui sera nécessaire...

Et Mademoiselle Pauline ne demandait pas mieux que de savoir « tout ce qui sera nécessaire ».

La ville de Lausanne, déjà à cette époque, exerçait son attrait irrésistible sur les âmes féminines de la province vaudoise.

Notre belle malade hésita, parce que c'est convenable, pendant quelques jours, mais bientôt elle franchit assez allègrement les quatre ou cinq lieues nécessaires pour entrer dans la cité sans pareille... Les jours, les semaines, puis les mois passèrent... on ne sait pas comment. Enfin, un samedi matin, elle eut un sursaut qui lui rappela qu'elle avait encore une famille : Je peux vous dire, ma bonne maman que je suis un peu mieux, quoique cela aille bien lentement, mais j'espère qu'avec le secours de Dieu et les soins de M. Mayor, je me rétablirai, je continue à prendre tous les matins mes jus d'herbes avec quoi je met du sel de lin, il ne sont à la vérité pas bien bon, mais je les prends avec plaisir ; je me suis déjà baignée cinq jours de suite... dimanche passé, après le thé, nous allâmes chez M. Gautier, où il y avait un bal de jeunes gens, c'était charmant (suit toute une série d'invitations). Vous voyez, ma chère maman, que je sors souvent, mais à la vérité pas toujours par goût, on me presse si fort, que je ne sais pas comment m'y refuser ; M. Mayor me presse aussi pour aller à Comédie, je n'y suis pas encore allée... Comme ce « pas encore » évoque le moment tant proche où l'on ira !

Peut-être bien que l'honorable médecin ne conduisait pas toutes ses malades « à comédie », mais celle-là était agréable et de trois ans sa dette...

Toute à l'idée de cette nouvelle distraction, elle ajoute : Comme il fait si beau par ici, je commence à avoir trop avec mon blanchet, je veux vous prier de m'envoyer... mon corset baleiné qui est sur le lit de la chambre à l'oncle le ministre, avec ma robe d'éternelle qui est dans le buffet à la même chambre, une chemise, mon tablier de tafeta noir qui est dans un carton au fond du même buffet, la clé est dans le tiroir de la table et une paire de bas de laine blanc. (Voilà pour ceux qui s'occupent de costume vaudois !)

Et voilà comment on se soignait aux temps où naquit le roi de Rome !

S'en suit la note d'honoraires signée M. Mayor : « Reçu un louis de Mlle P. pour le traitement de son indisposition. »

Conseils, tisane, jus d'herbes, bains, pilules, petit lait, bal, sel de lin, comédie... un louis !

L'histoire ne dit pas le résultat de cette admirable cure, mais ce qu'elle révèle c'est qu'après cela, Pauline épousa un politicien, mit au monde quatre enfants et survécut vingt ans à son médecin !
Jaques Desbioles.

ERREUR N'EST PAS COMPTE

LE directeur d'un grand magasin de Lausanne n'aime pas les flâneurs dans sa maison. Un jour, il voit au service de l'emballage, un jeune homme commodément assis sur une caisse et occupé à lire un journal illustré. Le patron s'arrête devant lui et l'interpelle :